

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
PARIS
Vendredi 1^{er} mars 2013 - 09H00 à 17H00**

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN,

Absents excusés Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE





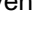



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. ADMINISTRATION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Point licences

Le tableau « Clubs et licences à l'année – Comparatif 2012 – 2013 au 26 février 2013 » est diffusé en réunion. A ce jour, le nombre de licenciés, de date à date, présente une augmentation de 11,4%.

1.2. Calendrier des réunions fédérales

DATE	BDF	CDF	SEMINAIRE	AGF	LIEU	Horaire
Vendredi 1 ^{er} mars 2013	★				Paris	Journée
Judi 21 mars 2013	★ 					18h-20h
Vendredi 19 avril 2013			★ du BDF		Orléans	12h-20h
Samedi 20 avril 2013			★ du BDF		Orléans	8h-12h
Mercredi 15 mai 2013	★ 					18h-20h
Vendredi 31 mai 2013	★				Belfort	14h-19h
Vendredi 21 juin 2013	★				Paris	10h-19h
Samedi 22 juin 2013		★			Paris	Journée
Mercredi 16 octobre 2013		★  RGF				Soirée
Samedi 26 octobre 2013		★			Paris	Journée
Samedi 23 novembre 2013			★ des Président(e)s de Ligue		Marseille	Journée
Dimanche 24 novembre 2013			★ des Président(e)s de Ligue		Marseille	Matinée
Samedi 11 janvier 2014		★ ouvert aux Président(e)s de Ligue			Paris	Journée
Samedi 1 ^{er} février 2014				★	A définir	Journée
Dimanche 2 février 2014		★ ouvert aux Président(e)s de Ligue			A définir	Matinée

1.3. Séminaire du Bureau Directeur Fédéral

Le séminaire du Bureau Directeur Fédéral se tiendra à Orléans les 19 et 20 avril prochains. L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- Réflexion sur la gouvernance la F.F.TRI.
- Projet fédéral 2013-2016 et priorités 2013-2014
- CNDS et Stratégie fédérale 2014 2017
- Condition de mise à disposition des salariés des ligues régionales
- Pilotage Groupe d'âges
- Avenir d'une grande manifestation à Paris

1.4. Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales

Le séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales se tiendra à Marseille (IBIS Marseille Gare Saint Charles) les 23 et 24 novembre prochains.

1.5. Projet d'aménagement des nouveaux locaux

Les membres du BDF sont invités à faire remonter leurs observations sur les projets de plans présentés.

1.6. Représentation sur les épreuves internationales et les Grandes Epreuves Fédérales

Le tableau des représentations fédérales est complété en séance et transmis par courriel aux membres du BDF.

1.7. Conditions de mise à disposition des salariés des ligues régionales à la F.F.TRI.

Ce point sera discuté à l'occasion du séminaire du BDF.

1.8. Pilotage du dossier « Groupe d'âges »

Ce point sera discuté à l'occasion du séminaire du BDF.

1.9. Point relatif à la composition et au fonctionnement des commissions

La composition des différentes commissions a été validée très récemment et les courriers informant les membres de leur nomination sont en cours d'envoi.

Un courrier relatif au fonctionnement des commissions (convocation, ordre du jour, compte rendu...) ainsi qu'un courrier de cadrage budgétaire seront adressés très prochainement aux Président(e)s de Commission.

En cas de vote au sein d'une commission, il est précisé que les salariés fédéraux et les Conseillers Techniques Nationaux oeuvrant ne disposent que d'une voix consultative.

1.10. Modification de la composition de la Commission Nationale des Grandes Epreuves

Le Président de la CNGE, Christophe LEGRAND, a proposé au Président LESCURE de remplacer Alain LEBAIL par Philippe GERRA. Le Président LESCURE valide cette proposition.

1.11. Modification de la composition de la Commission Nationale de la Communication et du Marketing

Frank GASQUET propose d'intégrer les salariés fédéraux du secteur communication/marketing (Paul Farell COUCHE, Fabienne LORDET, Audrey PEROT) au sein de la Commission Nationale de la Communication et du Marketing. Le Président LESCURE valide cette proposition.

1.12. Situation du renouvellement du contrat du Directeur Technique National

Le Président LESCURE propose le renouvellement du contrat du Directeur Technique actuel, Frank BIGNET, et il propose de reconduire ses deux adjoints, Stéphane ZIMMER et Laurent MASSIAS.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le Président LESCURE proposera donc à Madame FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, de bien vouloir reconduire Monsieur Frank BIGNET dans ses fonctions de Directeur Technique National de la Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées pour l'olympiade 2013-2016.

1.13. Paris sportifs et nomination d'un « Délégué Intégrité »

Par courrier en date du 19 février 2013, le Président du CNOSF, Denis MASSEGLIA a demandé à chaque Président de fédération délégataire de bien vouloir désigner un « délégué intégrité » qui aurait notamment pour missions :

- *« D'assurer la mise en place d'un réseau de personnes ressources dans les organes déconcentrés de la fédération, les clubs, les syndicats, etc*
- *De coordonner les actions de formation au sein de sa discipline, notamment avec la ligue professionnelle, lorsqu'elle est constituée, et les partenaires sociaux*
- *D'être le contact désigné pour les questions d'intégrité des organismes et autorités compétents dans les domaines de la formation et des paris, comme les organismes de formation, l'Institut de Formation du Mouvement Sportif (IFoMoS) et l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL) notamment. »*

Le Président LESCURE propose de désigner Jacques LAPARADE « Délégué intégrité » titulaire et Guillaume FRITSCH « Délégué intégrité » suppléant.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

2. COMMUNICATION MARKETING

Le communiqué de presse : LE GARMIN TRIATHLON DE PARIS 2013 N'AURA PAS LIEU sera diffusé dès ce soir :

Les autorisations administratives nécessaires à l'organisation du Garmin Triathlon de Paris-Ile de France n'ayant pas été données à ce jour, le Comité d'Organisation se trouve dans l'impossibilité d'organiser l'édition 2013. La F.F.TRI. et la Ville de Paris regrettent de ne pouvoir ainsi satisfaire les milliers de pratiquants attendus pour cette manifestation.

Organisé depuis plusieurs années dans le cœur de Paris, cet événement sportif de masse a réuni, plus de 12 000 sportifs amateurs et de haut niveau, venus de 46 pays différents, lui conférant ainsi une dimension internationale. La 7^{ème} édition du Garmin Triathlon de Paris-Ile de France s'apprêtait ainsi à accueillir plus de 5 000 amateurs et initiés.

Le Président de la F.F.TRI. déclare : « *L'annulation du Garmin Triathlon de Paris-Ile de France 2013 ne doit pas affecter l'excellente dynamique qu'a connu l'événement lors des précédentes éditions. Cette année encore, nous attendions près de 5 000 sportifs amateurs et les meilleurs triathlètes mondiaux sur les courses Elite. Nous regrettons que l'événement n'ait pas lieu en 2013, et espérons pouvoir donner rendez-vous aux amoureux du triple effort dès 2014.* »

Eric Bernard, Directeur Général de Garmin France : « *Le Garmin Triathlon de Paris-Ile de France 2012 a connu un grand succès ce qui a permis d'apporter un coup de projecteur sur Garmin et sur tous les produits GPS dédiés à la pratique du sport. Nous regrettons bien évidemment l'annulation de l'édition 2013 mais restons plus que jamais mobilisés pour accompagner la Fédération Française de Triathlon et faire du Garmin Triathlon de Paris-Ile de France en 2014 un rendez-vous incontournable pour tous les sportifs.* »

Le Comité d'organisation remercie tous les acteurs, partenaires institutionnels et privés, bénévoles, sportifs, qui se sont déjà mobilisés pour faire de cet événement une grande manifestation nationale et internationale.

Suite aux élections et au changement d'adresse de notre siège social, les cartes de visite seront actualisées.

La signalétique de notre nouveau siège social est actuellement à l'étude. Les renseignements utiles devront être pris auprès du service de la voirie ou du service de l'urbanisme de Saint-Denis afin que la signalétique fédérale soit conforme à la réglementation.

Le nouveau support PowerPoint sera transmis prochainement à tous les présidents de commissions nationales.

3. FINANCES

3.1. Kidfitdays : règlement des parts régionales

Les factures adressées à Madame GALLY au titre de l'organisation du Kidfitdays n'ont à ce jour pas été réglées. Une relance par courrier recommandé avec avis de réception lui sera transmise.

En parallèle, la F.F.TRI. règlera aux différentes ligues ayant accueilli des étapes du Kidfitdays la part régionale qui leur revient et les informera de la situation afin qu'aucun nouvel agrément ne soit accordé à cet organisateur avant que les factures en souffrance ne soient réglées.

3.2. Sociétés commerciales

L'Assemblée Générale Fédérale ayant donné son accord pour séparer les activités fédérales lucratives des activités non lucratives, les démarches seront engagées pour créer la SASU principale (Triathlon Evénements). L'objet social sera un peu élargi de façon à ne créer que deux sociétés au lieu des trois initialement envisagées.

3.3. Courrier à l'attention des présidents de commissions nationales

Comme indiqué précédemment par le Président, un courrier de cadrage budgétaire à la signature du Trésorier Général sera adressé à tous les Présidents de commissions nationales.

4. VIE SPORTIVE

4.1. Commission Nationale Haut Niveau

Une réunion de travail est programmée le lendemain pour déterminer les missions, attributions et modalités de fonctionnement de la Commission Nationale Haut Niveau.

4.2. Paratriathlon

4.2.1. Projet de convention F.F.H / F.F.TRI.

Le projet de convention F.F.H / Fédération nationale proposé par le ministère chargé des sports va être transmis à la Commission Nationale Paratriathlon, à la Commission Nationale de la Formation et à la Commission Nationale Haut Niveau, pour avis et remarques, avant d'être présenté au BDF du 21 mars prochain. La version validée par la F.F.TRI. sera ensuite discutée avec la F.F.H.. une signature pourrait être envisagée à l'occasion du Championnat de France Paratriathlon.

4.2.2. Affiliation de la F.F.TRI. au Comité Paralympique Sportif et Français

Cette question sera traitée lors du BDF du 21 mars prochain.

4.3. Convention cadre emploi d'avenir

Le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative a pour objectif de mettre en place 5000 emplois d'avenir avant fin 2014. Pour ce faire, la mise en place d'une convention cadre avec les fédérations sportives est prévue.

Cette convention cadre précisera notamment le nombre d'emplois d'avenir que les fédérations, leurs organes déconcentrés et leurs clubs affiliés estiment pouvoir développer.

4.4. Triathlon de Paris

Compte tenu de l'absence d'autorisation administrative pour nager dans la Seine, l'édition 2013 ne pourra pas avoir lieu (cf communiqué de presse développé dans la rubrique « communication et marketing » ci-dessus).

Le Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon perd du même coup une étape, laquelle était également support du Championnat de France Individuel.

Il est proposé :

- De trouver une nouvelle étape du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon. Les propositions éventuelles seront étudiées lors du BDF du 21 mars prochain.
- D'attribuer le titre de champion de France individuel sur l'étape du Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon qui se déroulera à Nice. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et sera soumise aux membres du Comité Directeur Fédéral.

Les démarches pour l'organisation de l'édition 2014 seront lancées dans les jours à venir.

4.5. Demande de dérogation pour imposer le port de la combinaison isothermique à LA BAULE

Par courrier électronique, l'organisateur du triathlon de LA BAULE a sollicité une dérogation visant à imposer le port de la combinaison isothermique sur les triathlons Distance S, le triathlon Distance M, le triathlon Jeunes 10-13 et l'aquathlon Jeunes 8-11 organisés en septembre prochain.

Au regard de la Réglementation Sportive, les membres du BDF estiment qu'ils ne peuvent répondre favorablement à cette demande de dérogation.

Néanmoins les membres du BDF demandent que ce sujet sera réétudié prochainement par nos différentes commissions nationales concernées, et plus particulièrement la Commission Nationale Médicale et la Commission Nationale de la Réglementation, pour envisager d'éventuelles évolutions réglementaires.

4.6. Conciliation TOC CESSON

Monsieur Raphaël MENUU, Président du TOC CESSON, a transmis au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) une demande de conciliation. Il conteste la décision de la Commission Nationale Sportive (CNS) par laquelle cette dernière a rejeté les inscriptions de ses équipes féminines et masculines du Championnat de France des clubs de D2 de Triathlon au motif que la situation financière de son club vis-à-vis de sa ligue n'avait pas été régularisée.

La production d'un extrait de compte a permis d'effectuer les vérifications complémentaires utiles auprès de la ligue de Bretagne. Contrairement aux informations dont nous disposons jusqu'à présent, la ligue de Bretagne a, après nouvelle vérification, confirmé que la situation financière du club avait bien été régularisée au 15 décembre dernier.

Le TOC CESSON était donc en conformité avec les règlements fédéraux à la date du 15 décembre 2012 mais la Commission Nationale Sportive disposait d'une information contraire au moment où elle a statué sur la composition des Championnats de France des Clubs de D2 de Triathlon.

Compte tenu de ces éléments, la F.F.TRI. a proposé au TOC CESSON de réintégrer la Division 2 de Triathlon sans attendre l'audience de conciliation, ce qui a été accepté.

Par ailleurs, compte tenu de la date de réintégration du TOC CESSON en D2, le BDF accorde au TOC CESSON un délai supplémentaire pour composer ses équipes : les athlètes entrant dans la composition des équipes hommes et femmes du TOC CESSON devront être licenciés au sein du club (licences payées à la ligue et validées par la ligue) au plus tard le 21 mars 2013. Il est précisé, pour le cas où le TOC CESSON ferait muter en son sein des athlètes licenciés avant le 1^{er} février 2013 dans un club de D1 ou de D2, que ces derniers ne pourront pas concourir sous les couleurs du TOC CESSON en D2.

Afin de compléter le dossier du club et permettre une réintégration effective en D2, il sera demandé au TOC CESSON de retourner à la F.F.TRI. dans les meilleurs délais :

- Les huit chèques de caution de 1000 € (4 chèques de caution par équipe)
- L'attestation sur l'honneur précisant que le Président du club a pris connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur
- La charte couleur de la tenue (bonnet compris) que le club souhaite proposer à la Commission Nationale Sportive

5. Affaires internationales

5.1. Projet d'avenant à la convention F.F.TRI. / Fédération de Madagascar de Triathlon

La proposition d'avenant à la convention F.F.TRI. / Fédération de Madagascar de Triathlon est amendée en séance :

- Action 3 : suppression de la prise en charge par la F.F.TRI. des frais de restauration et d'hébergement
- Action 5 : réécriture : « La F.F.TRI. pourra mettre à disposition dans la limite des stocks disponibles, les tenues d'entraînement et de course non utilisés par les Equipes de France ». au lieu de « La F.F.TRI. fera parvenir à la FtriM, les tenues d'entraînement et de course non utilisés par les Equipes de France non utilisées et disponibles dans les stocks fédéraux »

5.2. Triathlon d'Agadir

Le triathlon d'Agadir est avancé au 25 mai 2013. L'organisation est confiée à un opérateur marocain et il est demandé à la F.F.TRI. d'intervenir sur un périmètre quasi équivalent à celui de 2012 (pas de gestion du site internet). Le BDF donne son accord pour la signature d'une convention.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général